



Demain, à Peyrat-le-Château (87)

## La Fondation organise le sauvetage de 60 chiens de chasse

*Paris, le 24 novembre 2011*

**La Fondation 30 Millions d'Amis a saisi sur décision administrative et à titre conservatoire, 60 chiens d'un élevage illégal. Les animaux, détenus dans de très mauvaises conditions, seront acheminés vers des structures adaptées où ils bénéficieront de soins appropriés.**

60 chiens de race beagle et épagneul ont été saisis ce jeudi 24 novembre dans un chenil situé à Peyrat-le-Château, près de Limoges (87), et confiés à la Fondation 30 Millions d'Amis par arrêté administratif. La structure n'était pas déclarée en Préfecture, qui a ordonné sa fermeture.

Cette décision met un terme à un élevage de chiens de chasse dont les conditions de vie, particulièrement sordides. Selon un rapport des services vétérinaires, les animaux sont infestés de parasites et souffrent de dermatose. Certains se trouvent dans un état de grande maigreur, et aucun n'est vacciné ou identifié. A ces mauvais traitements s'ajoutent des conditions sanitaires déplorables non conformes à la réglementation qui encadre les élevages canins. Sur ces motifs, une plainte a été déposée par la Fondation 30 Millions d'Amis à l'encontre des éleveurs pour mauvais traitements.

La saisie a eu lieu en présence de Jean-François LEGUEULLE, délégué général de la Fondation 30 Millions d'Amis ; d'Arnaud LHOMME, enquêteur à la Fondation 30 Millions d'Amis ; de Laëtitia BARLERIN, vétérinaire de la Fondation 30 Millions d'Amis ; de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) de Haute-Vienne ; des gendarmes d'Eymoutiers (87).

Les animaux ont été acheminés vers des structures adaptées. La Fondation prend en charge les frais d'hébergement, ainsi que les coûts de vaccination et d'identification des animaux. Le TGI de Limoges statuera prochainement sur une éventuelle confiscation définitive au profit de la Fondation 30 Millions d'Amis à une date qui sera fixée ultérieurement. Le cas échéant, les animaux seront proposés à l'adoption.

**Contact Presse** : Anne-Sophie de DIETRICH (Priscille LACOSTE Communication) – 06 30 52 00 05 ou [asdd@allegria.fr](mailto:asdd@allegria.fr)